

Compte rendu du 4 décembre 2006

☞ **Rénovation du CAP Poissonnier**

A noter l'introduction du CCF et la réduction à 30 au lieu de 50 du nombre de produits aquatiques à identifier et à classer dans l'épreuve EP2.

☞ **Rénovation du CAP Pâtisserie qui devient CAP Pâtissier**

La possibilité "d'équivalences croisées d'unités" avec les CAP connexes, dont le CAP Chocolatier confiseur sera examinée.

Leur mise en œuvre se fera en septembre 2007, pour une première session en juin 2009.

☞ **Point sur la rénovation de la filière BEP Alimentation / Bac Pro Métiers de l'Alimentation**

Rien de nouveau sur le référentiel proprement dit mais stabilisation des grands axes de rénovation :

- deux champs d'application en BEP : la boulangerie pâtisserie et la boucherie charcuterie
- le secteur de la poissonnerie revient au CAP dont les détenteurs se verront proposer une poursuite d'études vers le Bac Pro Poissonnier écailleux traiteur (sera inscrit dans l'arrêté)
- des transversalités dans les savoirs associés permettront aux détenteurs du BEP d'aller vers un spectre plus large de Bac Pro.

☞ **Inscription du CTM (Certificat Technique des métiers) Préparateur, vendeur** : option boucherie et option charcuterie traiteur *dans la liste des diplômes permettant d'accéder aux BP correspondant.*